



La mutuelle et la prévoyance « lourde » dans la Métallurgie

SPÉCIALE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MÉTALLURGIE

Connaître, respecter et appliquer le socle minimal de garanties obligatoires pour toutes les entreprises prévu par la Branche.

OBJECTIFS :

- 1 Identifier les obligations de l'employeur issues de la loi et de la convention collective,
- 2 Comprendre le contenu des garanties que l'employeur doit mettre en place, et des garanties complémentaires qu'il peut proposer à ses salariés dans le cadre de sa politique sociale,
- 3 Maîtriser les modalités de mise en place et de gestion des régimes de prévoyance au sein de l'entreprise.

PUBLIC :

Dirigeants d'entreprise, RH, assistant(e)s RH et responsables paie.



Durée : 1 jour (7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Notions en droit du travail et en pratique de la paie

PROGRAMME :

Les garanties de prévoyance complémentaire :

- Frais de santé : socle minimal de branche, régime facultatif de branche, panier de soins, contrat responsable,
- Prévoyance dite « lourde » :
 - Nouvelles obligations conventionnelles (incapacité, invalidité, décès),
 - Régime facultatif de branche,
 - Articulation de la garantie incapacité avec le maintien de salaire conventionnel.

Mise en place et gestion des régimes :

- Formalisme,
- Définition des bénéficiaires, caractère collectif et obligatoire,
- Financement,
 - Financement minimal par l'employeur prévu par la nouvelle convention collective,
 - Régime social et fiscal des contributions de l'employeur,
- Portabilité,
- Modification du régime, changement d'organisme assureur.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE DE L'AVENIR